

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



# MON AGGLO *mode d'emploi*

**GRAND-LAC.FR**

**CC USSES-ET-RHÔNE**

**RUMILLY - TERRE  
DE SAVOIE**

**CC BUGEY SUD**



**GRAND  
ANNECY**

**CC DE YENNE**

**GRAND  
CHAMBÉRY**

**MOTZ**

**SERRIÈRES EN  
CHAUTAGNE**

**RUFFIEUX**

**VIONS**

**CHINDRIEUX**

**CHANAZ**

**CONJUX**

**ENTRELACS**

**ST-PIERRE-DE-CURTILLE**

**LA BIOLLE**

**SAINT-OURS**

**ONTEX**

**BRISON SAINT  
INNOCENT**

**SAINT-OFFENGE**

**LA CHAPELLE-DU  
MONT-DU-CHAT**

**GRÉSY-SUR-AIX**

**TRÉVIGNIN**

**AIX-LES-BAINS**

**PUGNY  
CHATENOD**

**LE MONTCEL**

**BOURDEAU**

**TRESSERVE**

**MOUXY**

**DRUMETTAZ  
CLARAFOND**

**VIVIERS-DU-LAC**

**LE BOURGET-DU-LAC**

**MÉRY**

**VOGLANS**




**28**  
communes



**80 559**  
habitants



**348,34**  
km<sup>2</sup>



Grand Lac rassemble 28 communes autour du lac du Bourget, plus grand lac naturel de France.

Véritable territoire de vie tourné vers l'avenir, Grand Lac agit au quotidien pour vous faciliter la vie !

Transports en commun, gestion de l'eau et assainissement, collecte des déchets, développement économique, aménagement du territoire... Grand Lac travaille main dans la main avec chacune de vos communes pour offrir des services de proximité et construire ensemble un territoire dynamique et respectueux de son environnement exceptionnel.



Chers habitants,


Vous tenez entre vos mains un guide pratique pensé pour vous accompagner au quotidien.


Il recense l'ensemble des services et compétences que Grand Lac met à votre disposition.

Parce que Grand Lac est notre bien commun, au service de toutes et tous, ce guide se veut un aide-mémoire pour votre accès au service public au quotidien.

Conservez-le précieusement !  
Bonne lecture !

**Renaud Beretti**  
Président de Grand Lac





La **communauté d'agglomération** Grand Lac née du regroupement de trois territoires voisins : **la Chautagne, le canton d'Albens et les communes autour du lac du Bourget**, avec Aix-les-Bains pour ville centre.

Aujourd'hui, Grand Lac rassemble **28 communes** aux profils variés. Ensemble, elles forment un **territoire attractif**, à taille humaine, reconnu pour son **cadre de vie, son patrimoine et ses équipements** au service des habitants.

**GRAND  
LAC**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Cette organisation commune a aussi permis de simplifier et de **renforcer certaines actions**, notamment dans le domaine **social**. Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Grand Lac a ainsi été créé pour regrouper les services existants et mieux accompagner les personnes âgées et celles en perte d'autonomie.

## EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Grand Lac gère l'eau de A à Z : distribution d'eau potable, assainissement collectif et non collectif, gestion des eaux pluviales et prévention des inondations.

## MOBILITÉS

Grand Lac organise vos déplacements : bus Ondéa, location de vélos (Véلودéa), covoiturage gratifié, aménagement de voies vertes et pistes cyclables.

## AGRICULTURE

Grand Lac soutient l'agriculture et les circuits courts : Projet Alimentaire Territorial, développement des circuits courts, soutien aux agriculteurs, protection du foncier agricole.

## ÉCONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

Grand Lac dynamise l'économie locale : accompagnement des entreprises et créateurs, promotion de l'économie circulaire, création et gestion de zones d'activités.

## URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Grand Lac planifie le développement du territoire : PLUi, protection des paysages, espaces agricoles. Le SAU instruit vos demandes de permis de construire au service des 28 communes.

## DÉCHETS ET TRI

Grand Lac gère la collecte et la valorisation de vos déchets : points de collecte en conteneurs semi-enterrés, 5 déchetteries, collecte des biodéchets avec bornes à compost et composteurs gratuits.

## TOURISME ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Grand Lac gère vos équipements sportifs et de loisirs : Aqualac (centre aquatique), gymnases, ports autour du lac, plages surveillées, sentiers pédestres et VTT, belvédères et sites touristiques.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Grand Lac agit pour l'environnement : Plan Climat, Réserve de biosphère UNESCO, protection de la biodiversité, développement des énergies renouvelables, préservation du lac.

## HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Grand Lac agit pour un habitat accessible, durable et adapté à tous : rénovation énergétique, amélioration du cadre de vie dans les quartiers prioritaires et renforcement de la cohésion sociale.

## SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (CIAS)

Grand Lac accompagne les seniors au quotidien : EHPAD, portage de repas à domicile, services d'aide et de soins à domicile, téléassistance, actions contre l'isolement.



**unesco**

Réserve de biosphère  
du Lac du Bourget

**2022 - 2025**

3 ans de travail collectif : plus de 1 200 contributions d'habitants, élus, scientifiques, associations et acteurs économiques pour construire la candidature

**2025 - 2035**

Notre feuille de route : un plan de gestion ambitieux en 6 axes pour guider les politiques du territoire



**Septembre 2025**

Le territoire de Grand Lac officiellement désigné **Réserve de biosphère par l'UNESCO**

**2026**

Lancement des premières actions concrètes !

### UNE RÉSERVE DE BIOSPHERE, QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE POUR VOUS ?

Pas de nouvelles réglementations, mais un engagement collectif fort : **préserver notre biodiversité** (lac, marais, forêts, montagnes), **soutenir l'économie locale et améliorer la qualité de vie ensemble**. C'est la recherche d'un **équilibre entre préservation et développement**.

**Atlas de la biodiversité (2025-2028)** : cartographier le vivant sur notre territoire  
**Plan « 1000 Arbres pour la Biosphère »** : plantations d'arbres sur tout le territoire  
**Tourisme régénératif** : une étude expérimentale innovante  
**Fauna Flora 30x30** : un projet pédagogique pour les scolaires



### 6 objectifs pour notre territoire

- ▶ Préserver les milieux naturels, du lac aux montagnes
- ▶ Développer les loisirs écoresponsables
- ▶ Aménager avec sobriété pour renforcer la résilience
- ▶ Soutenir l'économie locale dans sa transition
- ▶ Éduquer au développement durable
- ▶ S'appuyer sur la science pour éclairer nos décisions

### Le saviez-vous ?

Grand Lac rejoint un **réseau mondial de 784 réserves de biosphère**, réparties dans 142 pays (dont **18 en France**), pour partager ses expériences et coopérer avec d'autres territoires en France et à l'étranger. Un rôle de territoire pilote pour la transition écologique !

# Eau potable et assainissement



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

## Une gestion publique de l'eau en régie directe

Grand Lac a fait le choix de gérer l'eau en régie publique.

Cela signifie un service public de proximité, maître de ses choix et de ses investissements pour garantir une eau de qualité à tous.



### captage

**52 ressources :**  
sources, lac du Bourget, forages...



### traitement

**31 installations :**  
chlore gazeux, filtration, UV



### pompage

**28 stations**  
de reprise ou surpresseur



### stockage

**93 réservoirs**  
sur tout le territoire



### distribution

**886 km** de réseau  
pour vous apporter l'eau



### utilisation

**6,5 millions de m<sup>3</sup>**  
distribués chaque année



### collecte

**720 km** de réseau  
d'eaux usées



### épuration

**18 stations d'épuration**  
traitent 5,7 millions de m<sup>3</sup>  
d'eaux usées par an



### retour au milieu naturel

**Une eau propre**  
rendue au Rhône et  
à l'environnement



## Qualité de l'eau

L'eau du robinet sur le territoire de Grand Lac est **contrôlée régulièrement**. Les résultats des analyses sont accessibles en ligne sur le site de l'ARS, commune par commune !

**Température, bactéries, minéraux ou polluants :** de nombreux indicateurs sont contrôlés pour garantir une **eau sûre du captage jusqu'à votre robinet**.



## Le saviez-vous ?

Grand Lac protège le lac du Bourget ! Le bassin de stockage des Biâtres retient jusqu'à 10 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées lors de fortes pluies, évitant ainsi les déversements polluants dans le lac.

Lingettes, cotons-tiges, médicaments, huiles de friture, produits chimiques...

**Ils perturbent le traitement des eaux usées !**

Ne les jetez pas dans vos canalisations !



**L'eau de Grand Lac est environ 95 fois moins chère que l'eau en bouteille**

## Vos démarches essentielles

### Vous arrivez dans un nouveau logement ?

**Abonnez-vous** dans les 10 jours suivant votre arrivée.

Pensez aussi à la **résiliation** de votre ancien logement, elle n'est pas automatique !

### Vous construisez ?

**Demandez votre raccordement** (eau potable et assainissement). En 2025 : 1 240 instructions d'urbanisme et 465 contrôles de branchements réalisés.

### Assainissement autonome (5 % des usagers)

**Contrôle obligatoire tous les 6 ans** et lors des ventes.  
**Service de vidange** disponible : 473 interventions en 2025.  
2 503 installations suivies sur le territoire.

### Paielement en ligne

Réglez vos factures sur **portail-eau.grand-lac.fr**

Après usage, les eaux usées sont collectées puis acheminées vers les stations d'épuration du territoire. Elles y sont traitées avant d'être restituées au milieu naturel dans le respect des normes environnementales. Ce service indispensable contribue à la protection du lac du Bourget et des cours d'eau environnants.



## Vos contacts

### Service eau potable et assainissement

04 79 61 74 74 - Pour les interventions d'urgence, une astreinte technique est disponible à ce même numéro en dehors des horaires d'ouverture des bureaux  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
servicedeseaux@grand-lac.fr

### Toutes vos démarches en ligne sur grand-lac.fr

Abonnement / résiliation  
Paielement de facture  
Demande de raccordement  
Commande de vidange  
Consultation des tarifs par commune

# Déchets et tri

Le chemin de vos déchets  
à Grand Lac

Réduisons, réutilisons,  
recyclons !

## chez vous

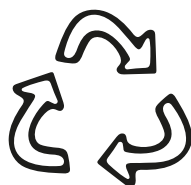
**Vous triez vos déchets :**  
tous les emballages, le verre, le  
papier, les déchets alimentaires,  
les ordures ménagères

## la valorisation

**Vos déchets deviennent  
des ressources :** nouveaux  
emballages, énergie, compost  
pour l'agriculture



**Découvrez ce que  
deviennent vos emballages !**



## 600 points de collecte

**en conteneurs semi-enterrés**

et des bacs sont roulants  
répartis sur tout le territoire

## le traitement

**Ordures ménagères :** incinération avec production  
de chaleur et d'électricité

**Emballages :** séparation au centre de tri puis recyclage

**Verre :** recyclage à l'infini

**Déchets alimentaires :** compostage

## la collecte

**35 agents** assurent une collecte  
quotidienne sur tout le territoire

## + 5 déchetteries près de chez vous !



Plus d'infos ici !



## Le saviez-vous ?

La **Recyclerie**, c'est le bon réflexe consommation responsable du territoire ! Située à Drumettaz-Clarafond, et gérée par les **Chantiers Valoristes** elle fonctionne dans les deux sens : vous pouvez **déposer vos objets** (propres et en bon état) pour leur offrir une seconde vie, et **acheter à petit prix** meubles, jouets, vaisselle, électroménager, articles de sport et bien d'autres objets. **Un geste simple, malin, et bon pour la planète !**



# Guide du tri



## Tous les emballages et papiers

Bouteilles plastique, canettes, conserves, petits cartons, papiers, briques alimentaires

⚠ Bien vidés • En vrac • Non imbriqués



## Tous les emballages et papiers

Bouteilles, pots et bocaux en verre

✗ Pas de vaisselle ni miroir



## Les ordures ménagères

Tout ce qui n'est ni recyclable, ni compostable

## Les déchets alimentaires

### En maison



Réservez votre composteur !

### En immeuble



Demandez votre kit de tri !



Retrouvez le mémo tri [ici](#) !

Toutes les infos sur notre site !



## Un broyeur gratuit dans votre commune !

De septembre à mai, Grand Lac met **gratuitement des broyeurs à branches à votre disposition** sur le territoire. Vos végétaux deviennent alors une vraie ressource : utilisé comme paillis, le broyat fertilise le sol et limite l'arrosage !

**Adressez-vous à votre commune pour le réserver !**



## Vos contacts

### Service Valorisation des déchets

04 79 61 74 75

tri@grand-lac.fr

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

### Toutes vos démarches en ligne sur [grand-lac.fr](http://grand-lac.fr)

Carte des points de collecte

Inscription déchetteries

Commande de composteur

Emprunt vaisselle pour des événements publics

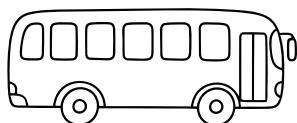
Aide à la location d'un broyeur

# Mobilités

## Bouger autrement sur le territoire

Grand Lac organise les déplacements sur ses 28 communes et coordonne une offre complète : bus, vélo, covoiturage, mobilité à la demande, écomobilité scolaire...

**L'objectif : rendre les alternatives à la voiture accessibles à tous, partout et au quotidien.**



### Le bus avec Ondéa

**3 lignes principales** avec des passages aux arrêts toutes les 15 à 20 minutes du lundi au samedi.

**1 ligne le dimanche** et les jours fériés.

**57 lignes de proximité** assurant le transport scolaire, mais accessibles à tous.

Une solution de mobilité à la demande : **Mobéa** permet aux habitants des 28 communes de se déplacer du lundi au samedi, tout au long de l'année. Un service spécifique existe également pour les personnes à mobilité réduite.

Nouveau : un **Pass Ondéa Liberté** est disponible pour voyager sans abonnement, avec une facturation mensuelle plafonnée à 39 €.

Horaires, itinéraires, alertes trafic et achat de titre : tout est dans **l'application Ondéa Grand Lac** (disponible sur App Store et Google Play).

En 2025 : **1 409 113** validations de titres et **829 915 km** parcourus.



En 2025 : **5 662** locations



### Le vélo avec Vélodéa

**Location de vélos** classiques, vélos enfants, remorques, vélos à assistance électrique et vélos cargos, courte et longue durée.

Tarifs des locations ici →



Gestion de **100 places de stationnements** sécurisés en consignes à la Gare d'Aix-les-Bains et sur des parkings en périphérie.

**Vélo-école gratuite** sur rendez-vous (apprentissage, remise en selle, conseils sécurité, mécanique), un contrôle technique gratuit de votre vélo, et le marquage Bicycode pour 5€.

Grand Lac investit également dans les aménagements cyclables, comme par exemple dans le cadre du grand projet de **Véloroute des 5 lacs** (Léman, Annecy, Bourget, Aiguebelette, Paladru).



Toutes les solutions sur un seul site : [moovea-grand-lac.fr](http://moovea-grand-lac.fr)





Depuis janvier 2023, Grand Lac s'est associé au Département de la Savoie et aux agglomérations voisines pour lancer un dispositif de gratification du covoiturage via BlaBlaCar Daily : **la gratuité pour les passagers, et une rémunération de 0,10 € par kilomètre pour les conducteurs** pour les trajets de plus de 5 km à l'intérieur du département.

Des parkings de covoiturage dédiés et gratuits sont aménagés à Albens, Grésy-sur-Aix, Serrières-en-Chautagne et Voglans, avec stationnements vélos et arrêts de bus à proximité pour faciliter l'intermodalité.



**Bon à savoir :** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'État offre 100 € aux nouveaux usagers qui s'inscrivent sur une application de covoiturage quotidien (sous conditions).



## Le covoiturage spontané

### Des bornes de covoiturage spontané

sur le territoire, et des lignes organisées pour rejoindre Le Revard ou les communes voisines. Simple et économique !

Pour utiliser le service, une simple inscription est nécessaire, avec signature d'une charte de bonne conduite, afin de recevoir un kit de covoiturage qui identifie les utilisateurs et sécurise le dispositif.



L'écomobilité, ça commence à l'école !

Le programme **Savoir Rouler à Vélo** sensibilise les enfants dès le primaire. En 2025 : 6 écoles et 8 classes mobilisées sur les communes de La Biolle, Mouxy, Tresserve, Grésy-sur-Aix, Voglans et Le Bourget-du-Lac.

Et avec le **Défi des écoliers**, c'est tout le territoire qui se met en mouvement : 40 écoles, 4 850 élèves inscrits, et 72 % d'entre eux ont relevé le défi de l'écomobilité en 2025 !

## Le saviez-vous ?

En moyenne, une voiture individuelle transporte 1,1 personne sur les trajets domicile-travail. Passer à 2 personnes par voiture suffirait à réduire de moitié le nombre de véhicules sur les routes... et les embouteillages avec !

## Nos deux lignes sur le territoire !



# Tourisme et équipements sportifs



Panneaux photovoltaïques en autoconsommation :  
- 12 % sur la facture d'électricité

## Aqualac

3 bassins : bassin sportif 25m, bassin nordique 50m en plein air (chauffé et couverture thermique) et pataugeoire ludique.

Des activités pour toute l'année : cours de natation, éveil aquatique, aquagym, aquabike, etc.

L'été à Aqualac : toboggans, trampolines, solariums, pataugeoires, Aquapark, Splashpad, terrains de volley et beach-volley, aires de pique-nique...

Depuis 2016, la pompe à chaleur « Degrés Bleus (Onsen) »

récupère la chaleur des eaux usées de la station d'épuration Garibaldi pour chauffer 75 % des bassins d'Aqualac !

Horaires, tarifs, planning des activités...



## 6 gymnases pour la pratique sportive scolaire et associative

Grand Lac gère et entretient 6 gymnases sur le territoire, mis à disposition des établissements scolaires, des associations sportives et des clubs.

Complexe Marlioz (4 gymnases) et Gymnase Garibaldi (Aix-les-Bains), Gymnase Carole Montillet (Entrelacs).

En 2025, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toitures des gymnases d'Aix-les-Bains et ombrières photovoltaïques sur les parkings pour produire une partie de la consommation électrique de ces équipements.

## Un territoire à explorer

Les sites que vous aimez, c'est Grand Lac qui les entretient !

Vous aimez vous balader aux Gorges du Sierroz, flâner sur la Promenade du Lac ou profiter des aires de jeux des Mottets ? C'est Grand Lac qui aménage, entretient et sécurise ces lieux pour vous !

564 km de sentiers balisés et entretenus, 5 belvédères avec vues imprenables (Le Revard, La Chambotte...), la via ferrata du Roc de Cornillon, la Croix Verte.. Autant de sites à (re)découvrir en famille ou entre amis.

Grand Lac gère les aménagements touristiques et l'Office de Tourisme Aix-les-Bains - Riviera des Alpes assure la promotion du territoire : accueil des visiteurs, information, création d'offres touristiques...



# Ports et plages

- **8 plages** : Conjux, Châtillon, Pointe de l'Ardre, Mémard, Rowing, Lido, Mottets, Bourget-du-lac

Surveillées pendant la saison estivale (fin juin - fin août)

- **13 ports** : Conjux, Châtillon, Brison Station, Brison Lac, Grésine, Mémard, Grand Port, Petit Port, Terre nue, 4 chemins, Bras Mort de la Leysse, Bourget-du-Lac, Bourdeau

- **3 capitaineries** : Conjux, Aix-les-Bains, Charpignat

Retrouvez la réglementation ici !



Grand Lac gère le plus grand ensemble portuaire français en eaux intérieures



## Services portuaires

**Mise à l'eau** : en basse saison (de septembre à avril), les cales de mise à l'eau sont gratuites et librement accessibles.

En haute saison, une vignette saison (100 €) ou journalière (15 €) permet d'utiliser les équipements. La vente se fait directement sur place aux cales de mise à l'eau du Petit Port à Aix-les-Bains, de Charpignat au Bourget-du-Lac et de Conjux.

**Manutentions** : réservez auprès de la Capitainerie d'Aix-les-Bains au moins 48h à l'avance au 04 79 61 28 29 ou par mail à [capitainerieaix@grand-lac.fr](mailto:capitainerieaix@grand-lac.fr)

## Le saviez-vous ?

Tous les 4 ans, est réalisée une opération de baisse du niveau du lac pour favoriser la reproduction naturelle des roselières. En 2025, 300 bateaux ont été déplacés pour cette opération écologique qui renforce le rôle épurateur de ces écosystèmes essentiels à la qualité de l'eau !

## Vos contacts

### Contrats annuels de postes d'amarrage

04 79 35 00 51  
servicedesports@grand-lac.fr  
Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h  
(hors jours fériés)

### Réservations escales et services portuaires

Capitainerie d'Aix-les-Bains  
04 79 61 28 29  
[capitainerieaix@grand-lac.fr](mailto:capitainerieaix@grand-lac.fr)



# Agriculture

en chiffres

## L'agriculture sur le territoire de Grand Lac

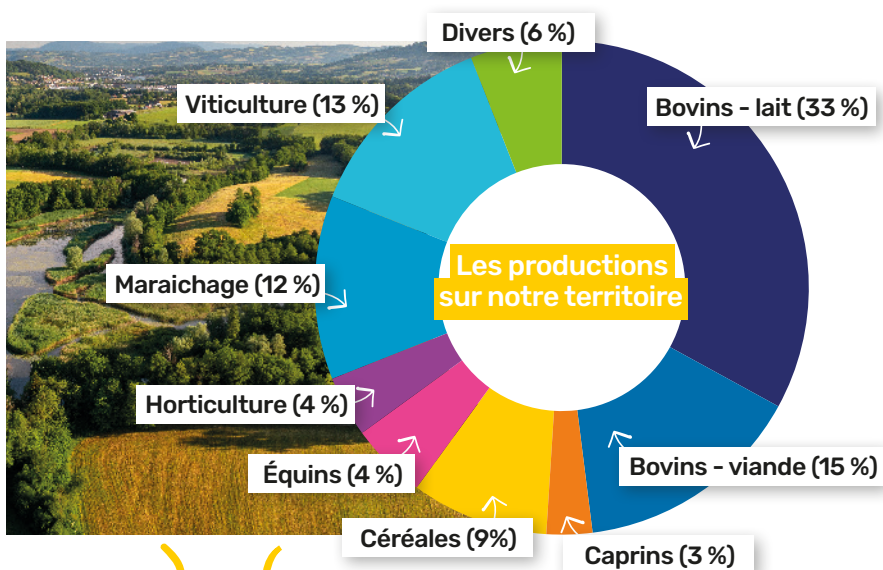
28%  
de surfaces agricoles,  
soit 9 700 hectares

152  
exploitations agricoles  
professionnelles

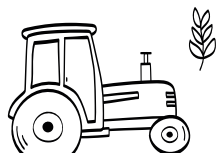
40%  
de forêt sur  
le territoire

+ de 80  
producteurs en  
vente directe

5163<sub>ha</sub>  
de zones agricoles  
protégées



Ce sont des espaces inscrits dans les documents d'urbanisme où **l'agriculture est prioritaire**. Ils sont protégés pour **éviter l'urbanisation** et permettre aux agriculteurs de continuer à cultiver et produire localement.



### Notre Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Grand Lac agit pour développer une alimentation locale, de qualité et accessible à tous.

- Soutenir **l'agriculture locale** et préserver les terres agricoles ;
- Développer les **circuits courts** (vente directe, cantines locales...)
- Favoriser une **alimentation saine et locale** pour tous ;
- **Accompagner les agriculteurs** face au changement climatique ;
- **Créer du lien** entre producteurs et habitants.

### Le saviez-vous ?

Les CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole) de Grand Lac ont acquis, avec le soutien financier de l'agglomération, un pulvérisateur équipé d'intelligence artificielle. Il permet de traiter uniquement là où c'est nécessaire, et ainsi de réduire fortement l'utilisation de produits phytosanitaires.



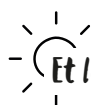
# Climat Air Énergie

Grand Lac pilote la transition énergétique et climatique sur ses 28 communes. Objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, vous accompagner vers plus de sobriété. L'agglomération s'est dotée d'un plan d'action concret, le **PCAET** (Plan Climat-Air-Énergie Territorial).



## Le saviez-vous ?

En moins de 3 ans, le Contrat Chaleur Renouvelable a permis de mobiliser 4,5 millions d'euros d'aides pour financer 20 projets de chaleur renouvelable sur le territoire.



## Et le solaire près de chez vous ?

Grand Lac déploie des **panneaux photovoltaïques** sur ses équipements publics : piscine Aqualac, gymnase Garibaldi, parking du siège, halle des sports de Marlioz... **Vous pouvez consulter le cadastre solaire en ligne pour savoir si votre toiture est favorable à l'installation de panneaux solaires.**

Testez votre potentiel solaire ici !



## Les réseaux de chaleur : c'est quoi ?

**Deux réseaux de chaleur** alimentés aux énergies renouvelables se développent sur le territoire : l'un au Bourget-du-Lac, l'autre en extension à Aix-les-Bains. Concrètement, un réseau de chaleur, c'est un système de canalisations souterraines qui distribue de la **chaleur produite collectivement** (bois-énergie, géothermie...) pour **chauffer plusieurs bâtiments d'un même quartier**. C'est souvent plus économique et bien moins polluant qu'une chaudière individuelle.

## Bon à savoir !



Toute construction neuve sur le territoire doit désormais intégrer des équipements produisant au moins **32 % de son énergie à partir de sources renouvelables.**

## CLIM'ACTION

Chaque automne, Clim'Action **vous invite à vous mobiliser autour des enjeux climatiques** à travers des conférences, ciné-débats, sorties nature, fresques du climat... L'édition 2025 a réuni plus de 2 000 participants sur 11 communes et plus de 40 événements.

**Rendez-vous chaque année en novembre, surveillez le programme sur grand-lac.fr !**



# Économie et entrepreneuriat



## VOUS AVEZ UN PROJET, UNE ENTREPRISE ? ON VOUS AIDE !

Envie de vous lancer ? Besoin de développer votre activité ? Le service Économie de Grand Lac vous accompagne gratuitement, **de l'idée à la création et même après...**



## Le qu'on peut faire pour vous :

### △ Vous avez une envie mais pas encore d'idée précise ?

Rendez-vous gratuit pour explorer les possibilités  
Ateliers « Fabrik' ta boîte » pour faire émerger votre projet  
On vous aide à identifier les opportunités sur le territoire

### △ Vous avez une idée ?

On vous aide à affiner, muscler et structurer votre idée  
afin de la transformer en projet solide  
Étude de marché : essentielle pour votre réussite !

### △ Vous avez un projet ?

Accompagnement personnalisé et confidentiel  
Conseils sur les statuts juridiques, le business plan, les aides financières, recherche de locaux  
Mise en relation avec les bons partenaires au bon moment

### △ Vous créez ou reprenez une entreprise ?

On vous accompagne dans toutes les étapes administratives  
Orientation vers les financements (prêts, subventions, garanties bancaires), et formations si nécessaire

### △ Votre entreprise est lancée, vous voulez la développer ?

Ateliers « montée en compétences » : réseaux sociaux, référencement Google, intelligence artificielle, marketing digital...  
Diagnostic gratuit de votre entreprise avec plan d'actions  
Rendez-vous élus-entrepreneurs pour faire entendre vos besoins, mise en relation avec d'autres entrepreneurs du territoire

**93%** des entreprises accompagnées sont toujours en activité 3 à 5 ans après leur création (contre 45% en moyenne nationale)

**1 897** entreprises créées ou reprises en 2025 sur le territoire

**149** entrepreneurs formés gratuitement au digital en 2025

## Le saviez-vous ?

2025 : année record pour l'entrepreneuriat à Grand Lac ! Avec **1 897 créations ou reprises d'entreprises**, le territoire n'avait jamais connu une telle dynamique.

Résultat : le nombre d'entreprises a bondi de 45 % depuis 2020, passant de 9 500 à 13 778 entreprises. Et les fermetures ? Elles sont en baisse de 20 % par rapport à 2024. Grand Lac est un territoire qui bouge !



## QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

**CITÉS LAB**  
Révéléateur de Talents

vous accompagne  
si vous êtes :

- ▶ Habitants des quartiers Liberté, Hauts de Marlioz, Sierroz-Franklin (Aix-les-Bains) ou Bourget Sud (Le Bourget-du-Lac)
- ▶ Demandeurs d'emploi longue durée
- ▶ Bénéficiaires des minima sociaux (RSA...)
- ▶ Personnes ayant une reconnaissance RqTH
- ▶ Jeunes de moins de 26 ans

## Comment ça marche ?

### Premier contact !

Complétez le formulaire en ligne sur [grand-lac.fr](http://grand-lac.fr) selon votre situation : *J'ai une envie de créer, j'ai déjà une idée ou j'ai déjà un projet*

### Rendez-vous gratuit et confidentiel

On fait le point sur votre projet, vos besoins, vos questions

### Accompagnement personnalisé

Selon le projet et votre profil : ateliers, formations, étude de marché, stratégies, aides financières locales, orientation...

### Suivi dans la durée

On reste à vos côtés après la création pour assurer la pérennité de votre entreprise

GRAND  
LAC

Le service Économie vous  
accompagne aussi pour :

- ▶ Les projets à impact sur le territoire : reprise d'entreprise, transmission, commerce en milieu rural, innovation commerciale ou artisanale
- ▶ Les projets liés à l'économie circulaire, à la transition écologique, à l'alimentation...
- ▶ Les activités sédentaires sur Grand Lac

## Nos partenaires



Le service Économie travaille en lien avec près de 200 structures pour vous orienter au mieux :

- Chambres consulaires (CCI, CMA)
- Réseaux de financement (banques, BPI France, France Active...)
- Associations d'entrepreneurs locaux
- Espaces de coworking
- Pépinières et incubateurs
- Organisations professionnelles
- Solutions alternatives (coopératives, SCOP...)

Nous disposons d'un listing de l'ensemble des dispositifs d'aides locaux, régionaux et nationaux !



## Vos contacts

### Service Économie et CitésLab

04 79 63 86 86  
[economie@grand-lac.fr](mailto:economie@grand-lac.fr) / [citeslab@grand-lac.fr](mailto:citeslab@grand-lac.fr)  
Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

### Besoin d'un local ou d'un terrain sur une zone d'activités économiques ?

Chambéry Grand Lac Economie (CGLE)  
[economie@chambery-grandlac.fr](mailto:economie@chambery-grandlac.fr)  
[www.chambery-grandlac.fr](http://www.chambery-grandlac.fr)  
Toutes les infos et formulaires sur [grand-lac.fr](http://grand-lac.fr)

# Habitat et politique de la ville

Vous voulez rénover votre logement et faire des économies d'énergie ?

Le programme **Je Réno** Grand Lac vous propose un conseil neutre et gratuit. Vous pouvez contacter un conseiller au **04 56 11 99 00** ou par mail à **info@faire73.fr**

+ *Le que vous y gagnez :*

Un confort thermique amélioré été comme hiver  
Une baisse d'au moins 35 % de vos consommations énergétiques

Un logement valorisé

Un accompagnement pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie : douche à l'italienne, siège de douche, monte-escalier...

## Politique de cohésion urbaine

*Grand Lac agit dans les quartiers prioritaires*

Le **contrat de cohésion sociale** a pour objectif d'améliorer les **conditions de vie** des habitants des quartiers prioritaires.

▶ **Les quartiers concernés :**

Marlioz • Sierroz • Franklin Roosevelt • Liberté Bourget sud

*Le qu'on fait concrètement*

- ▶ Soutien financier aux associations locales (cohésion sociale, emploi, cadre de vie)
- ▶ Accompagnement à l'emploi et à l'entrepreneuriat (CitésLab)
- ▶ Programme de mentorat éducatif pour les enfants et jeunes
- ▶ Renouvellement urbain du quartier Marlioz : logements repensés, espaces publics améliorés, services de proximité étoffés

## Le saviez-vous ?

En 2025, 696 habitants ont été accompagnés gratuitement dans leur projet de rénovation énergétique grâce à **Je Réno Grand Lac**.

En 4 ans, ce sont 974 logements qui ont été rénovés.

Grand Lac a investi 2 724 487 € en subventions pour aider les propriétaires à financer leurs travaux.

Rénover son logement, c'est jusqu'à 35 % d'économies sur sa facture énergétique !



## La maison de la justice et du droit

Vous avez **besoin d'information ou de conseil sur une question juridique ?**

De nombreux professionnels et associations sont à votre écoute.

**Consultations juridiques gratuites, médiation familiale, aide aux victimes, permanences fiscales**

Prise de rendez-vous au **04 79 34 00 53**



# Urbanisme et aménagement

## Service urbanisme et planification ou Service d'autorisations d'urbanisme (SAU) ?

On confond souvent ces deux services, pourtant leurs rôles sont bien distincts.

### Le service urbanisme et planification pense le territoire de demain

Il élabore et fait évoluer les règles qui encadrent le développement du territoire : zones constructibles, protection des paysages, espaces agricoles à préserver, patrimoine à valoriser... **En clair, c'est lui qui décide où et comment on peut construire sur les 28 communes.**

Les outils :

3 Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) qui couvrent l'ensemble du territoire, les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

## Vos démarches essentielles

**Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ?**

### Étape 1 – Consultez le PLUi de votre commune

Vérifiez les règles applicables à votre terrain (zone, hauteur autorisée, implantation, aspect...) sur le Géoportail de l'urbanisme : [geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr)

### Étape 2 – Déposez votre demande en ligne

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les demandes se font par voie électronique : [pu.rgd.fr](http://pu.rgd.fr)

### Étape 3 – Votre dossier est instruit par le SAU

Le SAU examine votre demande dans les délais légaux et transmet son avis à votre commune.

### Étape 4 – Votre mairie vous répond

C'est le maire qui signe et vous notifie la décision finale.

### Le Service autorisations d'urbanisme (SAU) instruit vos demandes au quotidien.

Vous construisez une maison, une extension, un garage, une clôture ? C'est le SAU qui examine votre dossier et vérifie que votre projet respecte les règles en vigueur. Il travaille au service des 28 communes du territoire, qui restent les décisionnaires : c'est bien votre mairie qui signe l'autorisation, pas Grand Lac.

Pensez-y avant de déposer : votre projet doit intégrer les règles du zonage des eaux pluviales. Consultez-les sur [grand-lac.fr](http://grand-lac.fr) !



## Vos contacts

### Urbanisme et planification

[urbanisme-planification@grand-lac.fr](mailto:urbanisme-planification@grand-lac.fr)  
04 79 63 87 44

### Service des autorisations d'urbanisme

04 79 61 74 11





CENTRE INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

**Le CIAS, c'est quoi ?** Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est l'établissement public de Grand Lac dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans et dépendantes. Avec 250 agents, il accompagne au quotidien les seniors du territoire pour favoriser leur maintien à domicile et leur bien-être.

## Rester chez soi le plus longtemps possible

### Les aides à domicile

Vous (ou un proche) avez plus de 60 ans et êtes en perte d'autonomie ? Des aides à domicile interviennent chez vous pour **vous accompagner dans les actes essentiels du quotidien** : toilette, habillage, courses, repas, entretien du logement...

### Les soins infirmiers à domicile

Des **infirmiers et aides-soignants interviennent à domicile 7j/7** de 8h à 20h pour vos soins d'hygiène et soins techniques. 100 % financé par l'Assurance Maladie sur prescription médicale.

Une **équipe mobile spécialisée Alzheimer** est également disponible pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou démences apparentées, à un stade léger ou modéré.

### La téléassistance

Un bouton d'urgence pour **rester chez vous en toute sécurité**. En cas de chute ou de malaise, une simple pression suffit pour alerter une équipe disponible 24h/24.

### Le portage de repas

Des **repas équilibrés livrés directement chez vous** pour simplifier votre quotidien.



### Accord'Âge : rompre la solitude, ensemble

Le service Accord'Âge propose aux aînés isolés des **sorties en petit groupe, des repas au restaurant, mais aussi des visites à domicile ou des appels téléphoniques réguliers assurés par des bénévoles formés**.

Cinéma à tarif réduit chaque premier vendredi du mois, ateliers prévention santé, Mois Bleu en octobre... le programme est riche !

**Vous vous sentez seul(e), ou vous connaissez quelqu'un dans cette situation ?**

### Vous avez du temps à offrir ?

Devenez bénévole et accompagnez un aîné une à deux fois par mois. Le service assure votre formation et votre suivi.

## Contactez-nous !

04 79 52 12 44  
cias@cias-grandlac.fr  
1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains



## Les établissements d'hébergement



Quand le maintien à domicile n'est plus possible, le CIAS propose trois structures sur le territoire : l'**EHPAD des Grillons à Aix-les-Bains** (87 places, dont une unité Alzheimer), l'**EHPAD**

**des Fontanettes à Chindrieux** (21 places, en cadre rural) et la **résidence autonomie l'Orée du Bois à Aix-les-Bains**, avec ses 77 studios pour seniors autonomes souhaitant allier vie indépendante et vie collective.

### Le saviez-vous ?

Depuis 2023, l'EHPAD des Grillons dispose d'une **cuisine partagée ouverte aux résidents comme aux partenaires extérieurs**, pour organiser des rencontres autour du « cuisiner et manger ensemble ».

Associations de quartier, services sociaux, jeunes parents... tous s'y retrouvent pour échanger des recettes, dans un bel esprit **intergénérationnel**.

Ce projet a été sélectionné et financé parmi 363 candidatures déposées dans toute la France dans le cadre de l'appel à projets national « Un tiers-lieu dans mon EHPAD » !



## Les relais Grand Lac : le service public près de chez vous

Besoin d'aide pour une démarche administrative ? Les relais Grand Lac sont là pour vous accompagner, gratuitement et sans rendez-vous, au plus près de chez vous.

**Trois relais sur le territoire : Entrelacs (Albanais), Ruffieux (Chautagne) et Aix-les-Bains.**

### Le que vous pouvez y faire :

- ▶ Effectuer vos démarches en ligne auprès de la Caf, France Travail, Assurance maladie, Assurance retraite, Finances publiques, ANTS (carte grise, passeport...) et bien d'autres.
- ▶ Utiliser gratuitement ordinateur, imprimante, scanner et connexion Wifi.
- ▶ Rencontrer des partenaires lors de leurs permanences régulières : Mission locale, CIDFF, conciliateur de justice, ASDER...



Bon à savoir : les relais sont labellisés **France Services**, le gage d'un accompagnement de qualité, par des agents formés, pour tous les publics.

### Où et quand nous trouver ?

**Relais d'Entrelacs** : 60 rue Joseph Michaud, Albanais  
04 79 63 89 45 - Lun et Jeu : 8h-12h30 et 13h15-16h45  
Mar, Mer, Ven : 8h-12h30

**Relais de Ruffieux** : 172B rue de Jérusalem, Ruffieux  
04 79 63 87 45 - Lun et Jeu : 8h30-12h30 et 13h30-16h30  
- Mar, Mer, Ven : 8h30-12h30

**Relais d'Aix-les-Bains** : 6 rue des Prés Riants  
04 79 63 87 46 - Lun et Jeu : 8h-12h30 et 13h15-16h45  
Mar, Mer, Ven : 8h-12h30

# Dis, Grand Lac, c'est quoi ?

## L'AGGLO EXPLIQUÉE AUX ENFANTS

Tu habites à Aix-les-Bains, à Chindrieux ou dans une autre des 28 communes de cette carte ? Alors **TU FAIS PARTIE DE GRAND LAC !**

Autour du lac du Bourget, 28 communes ont décidé de **TRAVAILLER ENSEMBLE**, pour s'organiser et s'occuper de choses très utiles dans la vie de tous les jours :

**L'EAU** : apporter de l'eau potable dans les maisons et nettoyer les eaux usées

**LES DÉCHETS** : ramasser, trier et recycler les déchets

**LES DÉPLACEMENTS** : organiser les trajets en bus, en vélo ou en covoiturage

**LES LOISIRS** : entretenir les plages, les ports, les sentiers ou la piscine

**L'ENVIRONNEMENT** : protéger le lac, les forêts et les animaux

▶ Ce sont souvent des missions trop importantes pour une seule commune, mais plus faciles à gérer ensemble.

### LE SAVAIS-TU ?

Chaque jour, l'eau arrive chez toi grâce à des centaines de kilomètres de tuyaux !

### ET TA COMMUNE ALORS ?

Elle s'occupe par exemple :



de ton école



du sport et de la culture



des événements (fête, marché...)

Mais pour les autres services (eau, transports, déchets...), elle travaille avec les autres communes dans Grand Lac.

**LE TERRITOIRE DE GRAND LAC FAIT ENVIRON 348 KM<sup>2</sup>**

C'est à peu près la taille de 35 000 terrains de football !

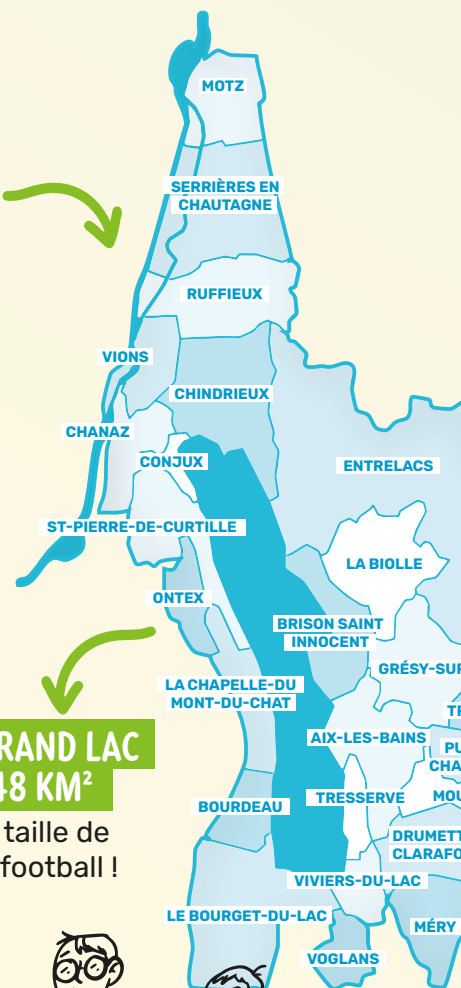


### QUI DÉCIDE ?

Des élus, choisis par les habitants, travaillent ensemble.

Ils viennent des différentes communes et prennent des décisions pour tout le territoire : transports, environnement, équipements...

**Leur but : améliorer la vie de tous les habitants, aujourd'hui et dans le futur.**



## QUI FAIT QUOI ?

Relie chaque action à la bonne réponse :

- Gérer les bus •
- S'occuper de l'école •
- Ramasser les déchets •
- Protéger le lac •
- Organise le marché •



• ma commune

**564 KM DE SENTIERS  
POUR SE PROMENER**

c'est comme aller de Grand Lac jusqu'à Paris !



## ŒIL DE LYNX

Ouvre grand les yeux... et repère autour de toi des éléments gérés par Grand Lac :

- un conteneur de tri
- un arrêt de bus
- une piste cyclable
- une plage ou un port
- un sentier de promenade



Si tu en vois au moins 3, bravo : tu es déjà un vrai lynx du territoire !

## DÉFI FAUNA FLORA !

10 E \_ \_ E \_ \_ \_ \_

9 T \_ \_ \_ \_ \_ - \_ \_ \_ S \_ \_ \_ E D

6 M \_ \_ \_

7 C \_ \_ \_

8 \_ \_ \_ U

5 \_ \_ \_ H \_ \_ \_

4 \_ \_ \_

3 \_ \_ V \_ \_

2 \_ \_ N \_ \_

1 \_ \_ \_ \_

Grand Lac fait partie d'une **réserve de biosphère** : ici, humains, animaux et plantes vivent ensemble.

**Ta mission :** Observe bien les images, reconnais les espèces et complète la grille.

À toi de jouer !



## RÉPONSES :

1- Héron cendré • 2- Lynx • 3- Lavaret • 4- Chamois • 5- Brochet • 6- Martin-pêcheur • 7- Castor • 8- Roseau • 9- Tortue cistude • 10- Écrevisse

Crédit photos : CEN, Aqualis

# Comment fonctionne Grand Lac ?

Les 28 communes du territoire ont choisi de s'unir au sein d'une communauté d'agglomération : Grand Lac. Ensemble, elles décident, financent et gèrent les grands services du quotidien. Mais concrètement, qui prend les décisions ? **Découvrez le fonctionnement de Grand Lac ci-dessous !**



**Renaud BERETTI**  
Président de Grand Lac  
Maire d'Aix-les-Bains

## Le Président

*L'organe exécutif*

Élu par les conseillers communautaires, **le Président** est le chef de l'exécutif de Grand Lac. Il prépare et exécute les décisions du conseil communautaire, représente l'agglomération et en est l'ordonnateur des dépenses. **Il s'appuie sur des vice-présidents**, chacun en charge d'un domaine d'action (environnement, mobilités, tourisme, eau...).



**Jean-Claude LOISEAU**  
**1<sup>er</sup> vice-président**  
Affaires juridiques, assurances, procédures foncières et l'évaluation des politiques publiques  
**Maire de Tresserve**



**Marie-Claire BARBIER**  
**2<sup>e</sup> vice-présidente**  
Enjeux climatiques, réserve de biosphère et gestion des milieux aquatiques  
**Maire de Chindrieux**



**Jean-François BRAISSAND**  
**3<sup>e</sup> vice-président**  
Eau potable, assainissement et protection contre les inondations  
**Maire d'Entrelacs**



**Nathalie FONTAINE**  
**4<sup>e</sup> vice-présidente**  
Ressources humaines  
**Maire de Méry**



**Florian MAÎTRE**  
**5<sup>e</sup> vice-président**  
Mobilité et intermodalité  
**Maire de Grésy-sur-Aix**



**Marie-Pierre MONTORO-SADOUX**  
**6<sup>e</sup> vice-présidente**  
Économie



**Jean-Marc DRIVET**  
**7<sup>e</sup> vice-présidente**  
Valorisation des déchets et économie circulaire  
**Maire de Bourdeau**



**Julie NOVELLI**  
**8<sup>e</sup> vice-présidente**  
Agriculture, résilience alimentaire et mutualisation  
**Maire de La Bolle**



**Olivier ROGNARD**  
**9<sup>e</sup> vice-président**  
Finances  
**Maire de Ruffieux**



**Michel FRUGIER**  
**10<sup>e</sup> vice-président**  
Tourisme raisonné, ports, plages et équipements sportifs



**Thibaut GUIGUE**  
**11<sup>e</sup> vice-président**  
Urbanisme, habitat et projet de renouvellement urbain de Marlioz



**Yves MERCIER**  
**12<sup>e</sup> vice-président**  
Commande publique, travaux et gens du voyage  
**Maire de Voglans**



**Nicolas MERCAT**  
**13<sup>e</sup> vice-président**  
Cohésion sociale et relais de proximité  
**Maire du Bourget-du-Lac**



**Jean-Claude CROZE**  
**14<sup>e</sup> vice-président**  
Autorisations d'urbanisme, plan intercommunal de sauvegarde et SDIS  
**Maire de Brison-saint-Innocent**

# Gouvernance

## Le bureau communautaire

*L'instance de coordination*

Composé du Président, des vice-présidents et des maires des communes de Grand Lac, le bureau communautaire gère les affaires courantes et prépare les décisions.

31

membres au bureau  
communautaire

## Le conseil communautaire

*L'organe qui décide*

C'est l'assemblée délibérante de Grand Lac. Elle réunit les conseillers communautaires, c'est-à-dire des élus issus des 28 communes, désignés proportionnellement à la population de chaque commune. Ensemble, ils votent les grandes orientations : le budget, les projets et les politiques du territoire. Le conseil se réunit environ dix fois par an, en séance publique. Tout habitant peut y assister !



86

conseillers communautaires  
titulaires et suppléants

## Membres du conseil communautaire

**Aix-les-Bains** : Renaud BERETTI • Marie-Pierre MONTORO-SADOUX • Thibaut GUIGUE • Claire ROUPIOZ • Julien PAPOZ • Christèle ANCIAUX • Nicolas VAIRYO • Anne LEFAY • Christian VASQUEZ • Karine DUBOUCHET-REVOL • Christophe MOIROUD • Anaïs HUSSON • Pierre TOMASI • Michelle BRAUER • Michel FRUGIER • Liliane CONIGLIO • Jean-Marc VIAL • Sophie PETIT-GUILLAUME • Alain MOUGNIOTTE • Marina FERRARI • Hubert DELROISE • Luce CLAVAL • Daniel BRUYÈRE • **Bourdeau** : Jean-Marc DRIVET • Michel ARDOUVIN • **Brison-Saint-Innocent** : Jean-Claude CROZE • Marthe MASSONNAT • **Chanaz** : Yves HUSSON • Valentin CORNETTI • **Chindrieux** : Marie-Claire BARBIER • Yohann CHANIAC • **Conjux** : Nathalie POCHAT • Rémi FURLAN • **Drumettaz-Clarafond** : Danièle BEAUX-SPEYSER • Philippe ESTIEU • Nicolas POILLEUX • **Entrelacs** : Jean-François BRAISSAND • Christophe DERIPPE • Pascale ROUSSEAU • Sandrine EXERTIER • Nathalie SCHMITT • **Grésy-sur-Aix** : Florian MAÎTRE • Colette PIGNIER • Lionel DARBON • Chrystel TROQUIER • **La Biolle** : Julie NOVELLI • Benoît BADIN • **La Chapelle-du-Mont-du-Chat** : Bruno MORIN • Andrew MAITRE WILDAY • **Le Bourget-du-Lac** : Nicolas MERCAT • Roland MEUNIER • Anne CHATILLON • Franck GUISSANT • **Méry** : Nathalie FONTAINE • Stéphane ROULET • **Montcel** : Antoine HUYNH • Sylvaine ALBERT • **Motz** : Gérard CLERC • Denis JEANTET • **Mouxy** : Jean-Paul MORET • Fabienne WESTRELIN • **Ontex** : Christiane CARRIER • Romain RIGAUD-MODELIN • **Pugny-Chatenod** : Bruno CROUZEVALLE • Carole DORMARD • **Ruffieux** : Olivier ROGNARD • Pierre-Yves PASQUALI • **Saint-Offenge** : Jean-Marc GRELLIER • Mélanie ABALZI • **Saint-Ours** : Louis ALLARD • Marie ZAPILLON • **Saint-Pierre-de-Curtille** : Gérard DILLENCHNEIDER • Samuel TOUTAIN • **Serrières-en-Chautagne** : Brigitte TOUGNE-PICAZO • Alexandre MERLE • **Tresserve** : Jean-Claude LOISEAU • Klara RAVIER • Christian ROUSSEL • **Trévinin** : Nicolas CHAPUIS • Armelle ROUQUET • **Viens** : Manuel ARRAGAIN • Aurélie TRUNFIO • **Viviers-du-Lac** : Myriam MONANGE • Bernard CARON • **Vogllans** : Yves MERCIER • Martine BERNON

## Les commissions

*Les instances de travail*

### Les commissions obligatoires

commission d'appel d'offres, commission consultative des services publics locaux, comité technique... rendent des avis qui s'imposent parfois aux instances de l'agglomération.

### Les commissions de travail

créées librement par le conseil communautaire, étudient en amont les sujets soumis au vote. Leur rôle est consultatif.

# L'atelier citoyen

Votre voix compte !



## Comment ça fonctionne ?

Depuis avril 2023, l'Atelier Citoyen se réunit deux fois par an lors de séances plénières. Entre ces rencontres, des groupes de travail thématiques permettent à chaque membre d'approfondir les sujets qui lui tiennent à cœur.

Les travaux se font sur saisine de Grand Lac : **plan climat, mobilité, habitat, PLUi, alimentation...** ou sur auto-saisine, quand c'est l'Atelier lui-même qui propose un sujet à creuser.

À l'issue de chaque travail, l'Atelier produit un avis collectif, concerté et documenté, transmis aux élus.

L'Atelier Citoyen de Grand Lac est un espace dédié à l'**échange d'idées et à la participation active** à la transformation du territoire, avec pour objectif d'avoir un impact positif sur l'avenir de la communauté d'agglomération.

## C'est quoi exactement ?

Un **collectif de 68 citoyens**, qui constitue un conseil local de développement, force de propositions dans la **construction des politiques locales du territoire.**

Concrètement, les membres peuvent débattre de sujets qui les concernent directement : mobilité, climat, alimentation... rencontrer d'autres habitants engagés, et contribuer à des propositions soumises aux élus.

## En 2 ans, déjà beaucoup accompli !

Depuis sa création en 2023, l'Atelier a travaillé sur de nombreux sujets : plan de mobilité, plan alimentaire territorial, plan climat (PCAET), PLUi, programme local de l'habitat, grand âge...

Une équipe de coordination de 8 personnes a été mise en place en septembre 2024 pour structurer et animer le collectif. En avril 2025, 27 nouveaux membres ont rejoint l'aventure, portant le collectif à pleine capacité.

## Et pourquoi pas vous ?

L'atelier recherche régulièrement de nouveaux membres ayant l'envie de s'engager pour le territoire et ses habitants. Les places se libèrent au fil des démissions ou absences, alors n'hésitez pas à vous manifester !

[animation.ateliercitoyen@grand-lac.fr](mailto:animation.ateliercitoyen@grand-lac.fr)

# Infos pratiques



## GRAND LAC - SIÈGE ADMINISTRATIF

1500 boulevard Lepic – 73100 Aix-les-Bains  
Tél. 04 79 35 00 51  
Lun-Ven : 8h30-12h et 13h30-17h

[grand-lac.fr](http://grand-lac.fr)

## LES NUMÉROS UTILES

### Eau potable et assainissement

04 79 61 74 74 – Lun-Ven 8h30-12h et 13h30-17h

### Valorisation des déchets

04 79 61 74 75 – Lun-Ven 8h30-12h et 13h30-17h

### CIAS (aide à domicile, EHPAD, Accord'Âge...)

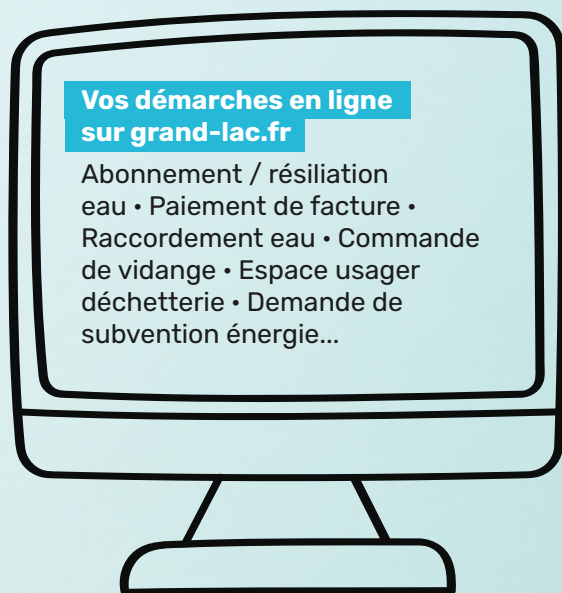
04 79 52 12 44 – Lun-Ven 8h-12h et 13h30-17h

### Accord'Âge (lutte contre l'isolement)

04 79 88 68 77

### Service aide à domicile (SAD)

04 79 61 82 67



## SUIVEZ GRAND LAC SUR LES RÉSEAUX

Instagram • Facebook • Whatsapp • YouTube • LinkedIn



**170 MÉTIERS  
UN TERRITOIRE  
DES TALENTS**

Retrouvez  
toutes nos  
offres d'emploi  
sur [grand-lac.fr](http://grand-lac.fr) !

## MON AGGLO, MODE D'EMPLOI

### Directeur de la publication :

Renaud Beretti

### Rédaction en chef :

Ingrid Fabre

### Rédaction :

Juliette Gourgues

### Crédits photo :

Grand Lac, CIAS, Freepik

### Maquette et mise en page :

Juliette Gourgues

### Impression :

50 000 ex, Imprimerie SIC

### Distribution :

La Poste

### Dépôt légal :

Mai 2026

MON AGGLO, MODE D'EMPLOI

GRAND  
LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

GRAND-LAC.FR